

# ALAE LUCIEN GORON

## PROJET PEDAGOGIQUE

2024  
2025



**ALAE Lucien Goron - Boulevard Alsace Lorraine - 09000 Foix**  
**05.61.02.77.37 [alaeluciengoron@francasfoix.fr](mailto:alaeluciengoron@francasfoix.fr)**

# SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>Présentation de l'association .....</b>	<b>3</b>
	• Historique.....	3
	• Projet éducatif.....	4
	• Rôles et missions des différents acteurs.....	4
	• Projet pédagogique .....	8
	• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association.....	8
	• Budget général.....	18
<b>II.</b>	<b>Présentation de la structure .....</b>	<b>19</b>
	• Situation géographique de la structure .....	19
	• Public accueilli dans la structure, effectifs .....	19
	• Description des locaux utilisés par l'ALAE.....	19
	• L'accueil des enfants en situation de handicap.....	20
<b>III.</b>	<b>Présentation de l'équipe pédagogique .....</b>	<b>21</b>
<b>IV.</b>	<b>Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation .....</b>	<b>23</b>
	• Description des différents temps.....	23
	• Analyse de situation (constat, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)..	25
<b>V.</b>	<b>Activités .....</b>	<b>28</b>
<b>VI.</b>	<b>Evaluation .....</b>	<b>29</b>
<b>VII.</b>	<b>Communication .....</b>	<b>31</b>
<b>VIII.</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>32</b>

## I. Présentation de l'association

### • Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association. Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

#### **A ce jour notre association gère :**

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

#### **• Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>  
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

#### **• Rôles et missions des différents acteurs**

##### **Une structure associative bien adaptée**

###### Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

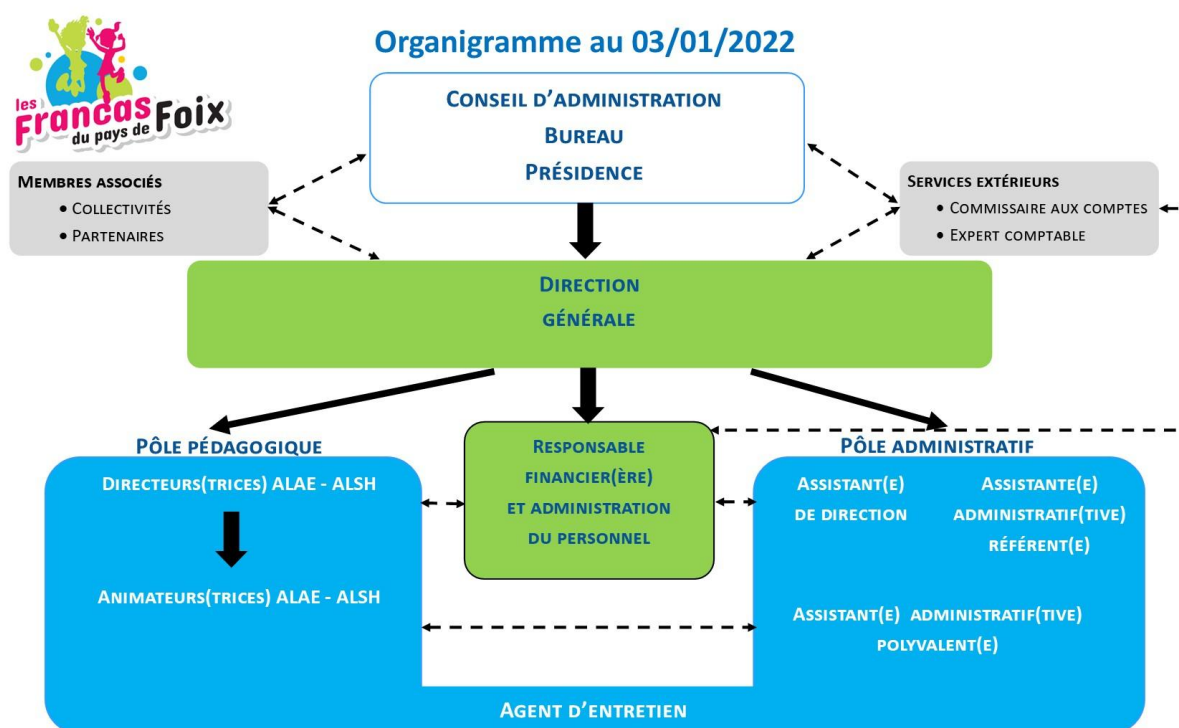
###### Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président, Nicolas VLERICK**
- **D'une vice-présidente, Sylvie COMBRE RAUSA**
- **D'une trésorière, Sylvie RUFFIE**
- **D'une secrétaire, Claire BENNES**

**Des membres associés se composant de représentants de** collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

## Une équipe professionnelle expérimentée



**Un pôle administratif** qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- **D'une directrice générale, Pascale BLAZY**
- **D'une responsable financière et administration du personnel**
- **De trois secrétaires**

**Un pôle pédagogique** sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

### Rôles et missions des directeurs

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

### **Pédagogie**

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;

- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
  - De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
  - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
  - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

### **Sécurité**

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

### **Communication**

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

### **Formation**

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

### **Administratif**

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

## **Rôles et missions des animateurs**

**Les animateurs ALAE/ALSH**, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

### **Pédagogie**

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

### **Sécurité**

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

### **Communication**

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

### **Formation**

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

## • **Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte du projet éducatif de l'association, des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

## • **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté, du principe de laïcité et de l'éducation à l'environnement.

## **EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT**

### **Préambule**

#### **Extrait du projet éducatif :**

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... ».



#### **« On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza**

**La citoyenneté :** il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

**Le respect de soi, des autres et de l'environnement :** l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

**La cohésion de groupe :** sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent



ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

**Intégration et prise en compte des difficultés de chacun** ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE. **« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz**

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

**L'éducation à la citoyenneté et au principe de laïcité et l'éducation à l'environnement seront développées en 3 axes.**

### **AXE I - « L'ENFANT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SOI**

#### **APPRENDRE AUX ENFANTS A PRENDRE LEUR PLACE DANS LE GROUPE**

##### **Objectifs et compétences développés**

- Leur apprendre à s'exprimer, à exposer leur point de vue en prenant en compte et en respectant les propos des autres ;
- Leur apprendre à prendre part à un débat ;
- Leur apprendre à argumenter leurs choix ;
- Leur apprendre à développer leur curiosité/autonomie ;
- Leur apprendre à expliquer et confronter leur point de vue ;
- Leur apprendre à élargir leur manière de voir ou de penser ;



- Leur apprendre à prendre et changer de position ;
- Leur apprendre à développer leur estime de soi ;
- Leur permettre de prendre des initiatives ;
- Leur permettre de s'impliquer dans des projets ;
- Leur permettre d'être acteurs de leurs loisirs ;
- Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.

### **Exemples d'activités qui seront mises en place ou reconduites par les équipes d'animation sur les différentes structures :**

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse, WEB TV, émissions radio (partenariat avec Radio transparence) ... les enfants se produisent devant les parents et les copains, devant les festivaliers lors du festival d'enfant ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice ;
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE ;
- Réalisation de productions citoyennes (sculptures, dessins...). Exemples : représentations de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants, représentations des valeurs de l'olympisme et des valeurs du sport vues par les enfants ;
- Partenariat avec le Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Mise en place d'inter ALAE autour d'activités diverses ;
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine, les enfants s'expriment ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les deux mois pour la prise de décisions collectives ;
- Projets d'enfants, les enfants sont acteurs de leurs loisirs : permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs loisirs, c'est les associer à l'organisation de leur lieu de vie. C'est leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres enfants dans le cadre de projets dans lesquels ils peuvent trouver leur place. Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant et non de décider de tout à sa place. Tout au long de l'année, les enfants, en groupes, imaginent et choisissent leurs propres activités (matériel nécessaire, lieu, nombre d'enfants...). Pour cela ils sont accompagnés par leurs animateurs. Exemples de projets d'enfants : réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, création d'un livre et de jeux de cartes, « C'est moi qui décide ! », les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été) ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec les associations de quartier (Cadirac - Foix) et le conseil citoyen ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;

- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation de l'association à la Fête du Jeu organisée par les ludothèques de L'agglomération Foix-Varilhes ;
- Participation de l'association au collectif d'organisation du Carnaval à Foix (animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes...).

## **AXE II - « L'ENFANT DANS LE GROUPE, SES RELATIONS AUX AUTRES » LA PRISE DE CONSCIENCE DES AUTRES**

### **SENSIBILISER LES ENFANTS AU PRINCIPE D'EGALITE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE**

#### **Objectifs et compétences développés**

- Lutter contre les stéréotypes et les stigmatisations ;
- Développer une culture de l'égalité ;
- Renforcer l'égalité fille/garçon depuis le plus jeune âge ;
- Développer un regard positif sur les différences ;
- Sensibiliser les enfants à la discrimination ;
- Prévenir des violences et du harcèlement ;
- Favoriser une ouverture culturelle ;
- Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Développer le respect et la solidarité ;
- Développer les liens intergénérationnels.



#### **EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE OU RECONDUITES PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :**

- Projets intergénérationnels avec les CCAS de chaque collectivité et les EHPADS du territoire : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, activités partagées, lotos, repas avec les aînés du village... ;
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) et collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Partenariats avec des associations humanitaires... par exemple : participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur, visite des locaux, intervention des Restos du Cœur sur l'ensemble de nos structures pour présenter leur association, vente d'objets réalisés par les enfants lors du festival des enfants, participation avec l'école de Cadirac, l'association de Quartier et les Cadirock à une chorale pour l'organisation d'un concert au profit des Restos du Cœur... ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
- Mise en place d'activités sur « Les droits des enfants » pour sensibiliser les enfants à leur droit de manière ludique au travers notamment de différents supports artistiques et d'expression et par le biais de partenariats ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis.

Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;

- Mise en place d'ateliers, d'activités pour renforcer l'égalité fille/garçon : projets d'enfants et activités mixtes, débats/ateliers philo, faire venir un intervenant comme le CIDFF ou un membre du corps médical pour évoquer la notion d'intimité, le respect du corps de l'autre. Proposer des saynètes de théâtre, réaliser des affiches sur la vision des enfants de l'égalité fille/garçon. Mise en place d'une formation pour les équipes d'animation avec l'association Artemisia (bureau d'étude et organisme de formation agréé et qualifié Qualiopi) afin de former et d'accompagner les animateurs à la prise en compte de l'égalité des genres dans leurs postures professionnelles...

### **AXE III - « L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SON ENVIRONNEMENT**

#### **PERMETTRE A L'ENFANT DE S'APPROPRIER SON ENVIRONNEMENT**

##### **Objectifs et compétences développés**

##### **Apprendre à le connaître et à le comprendre**

- Se questionner sur le passé ;
- Stimuler ses sens de l'observation, son imagination ;
- S'éveiller à la nature ;
- Susciter l'envie d'être dehors, de découvrir le milieu naturel.

##### **Apprendre à le protéger et à le respecter**

- Développer des gestes éco - citoyens.

##### **Sensibiliser au développement durable**

- Comprendre les enjeux environnementaux.

##### **Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE et de leur territoire**

- Leur permettre de s'impliquer dans leur ALAE, dans leur quartier, dans leur ville, dans leur village, dans leur territoire.



#### **EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :**

- L'ensemble de nos structures adhèrent au dispositif « centre A'ERE » (anciennement Eco-Centre) mis en place sur le département par l'association départementale des Francas. Ce dispositif propose un projet global où l'environnement et le développement durable ont une place centrale. Il développe un programme d'éducation à l'environnement significatif, régulier et innovant ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités ;
- Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades à proximité ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;

- Découverte du patrimoine : par exemple participation à une exposition photo avec le conseil citoyen de Foix ;
- Partenariat avec « Les Amis des Forges » : découverte de vieux métiers, d'objets anciens et traditionnels ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;
- Participation de l'association aux manifestations en lien avec l'éducation à l'environnement comme le Festival "Graines de mômes" et « La journée mondiale de l'eau » (SMDEA) ;
- Ramassage des déchets dans l'environnement proche de l'accueil de loisirs ;
- Activités sur les Saisons ;
- Suscitez l'envie de faire des activités « dehors », en plein air ;
- Fabrication de mangeoires, de nichoirs, d'hôtels à insectes ;
- Activités autour du jardinage ;
- Activités sur la nature ;
- Activités avec des matériaux de récupération et des matériaux naturels ;
- Jeux et activités ludiques sur le tri des déchets, activités upcycling : fabrication d'objets neufs avec des objets recyclés ;
- Débats et discussions sur l'environnement ;
- Fabrication de produits naturels (savon, dentifrice...) ;
- Sensibilisation aux produits locaux à travers l'élaboration d'un menu par les enfants pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cuisine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République...

Pour toutes ces activités nous serons amenés à solliciter des partenaires comme La Ressourcerie, Lien sauvage, le SPECTOM, l'Association des Naturalistes Ariègeois et conservatoire, Foix Terre d'Histoire, Le conseil citoyen de Foix, l'Ecole de pêche du Pays de Foix, la Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les Francas de l'Ariège, les Amis des Forges ...

## AUTRES ORIENTATIONS COMMUNES

### RELATIONS AVEC LES EQUIPES ENSEIGNANTES

Afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, nous échangeons et travaillons au quotidien avec les équipes enseignantes sur nos projets, nos fonctionnements, les enfants et des problématiques partagées telles que les règles de vie, la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), une articulation entre les temps scolaires et périscolaires (pause méridienne, sieste, temps de transition...).

Cette collaboration peut également déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques (projets d'animations, projets d'activités partagées sur le temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)).



Des temps de concertation et d'échanges réguliers entre les directeurs(trices) des écoles et les directeurs(trices) des ALAE sont instaurés.

### **EXEMPLES DE PARTENARIATS**

- Fêtes en commun
- Fêtes de rentrée et de fin d'année
- Fête de printemps
- Kermesses
- Projets en communs : jardinage, sophrologie, jeux d'opposition, réalisation d'une exposition, participation à la semaine olympique organisée par les éducateurs sportifs de la mairie de Foix, visite du PAAJIP, classe/ALAE semaine transplantée kayak (ALAE Foix).

### **RELATIONS AVEC LES PARENTS**

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous favorisons depuis toujours les liens avec les familles, notamment...



- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures ;
- En formalisant des temps d'échanges deux fois par an (présentation de l'ALAE et présentation des projets...) ;
- En les conviant à des moments conviviaux et festifs (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...) et à partager une activité (jeux, jardinage, décoration pour le carnaval...) ;
- En les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...) ;
- En soutenant les initiatives collectives d'associations de parents et/ou de parents délégués (organisation de manifestations éducatives...).

### **Exemple de projet partagé :**

**GRAND DEFI "VIVEZ BOUGEZ"**, projet à l'initiative de la DRAJES, de l'ARS Occitanie et de l'Institut régional du cancer de Montpellier... animé par la SDJES de l'Ariège et qui a pour objectif de sensibiliser les familles à l'importance d'une pratique physique régulière et de faire prendre conscience, de façon ludique, aux enfants, de l'intérêt d'être actif pour la santé.

Pendant 1 mois, à chaque activité physique pratiquée des cubes énergie ont été cumulés à l'école, sur le temps périscolaire et extrascolaire, dans les associations sportives et lors d'activités en famille.

Des événements ont été organisés afin d'inviter les parents à cumuler les cubes énergie avec leurs enfants : des activités physiques ont été proposées sur les ALAE (jeux sportifs, jeux d'expression, kermesse...) ainsi que des activités avec des partenaires (judo avec le Dojo de Foix, zumba avec Zumba Delphine Ariège et athlétisme avec Entente Athlétique Pays de Foix...)

## **LES PARCOURS EDUCATIFS ET LES PARTENARIATS**

Les parcours éducatifs sont des activités qui visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge.

En lien direct avec le projet éducatif, les projets pédagogiques, les projets d'école, les PEDT (Projets Educatifs De Territoires).

Ces ateliers fonctionnent par cycles, avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps (périscolaire, scolaire APC, extrascolaire).

Ils sont animés par nos équipes, par des enseignants, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et des prestataires.

## **EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES PRESTATAIRES**

- Boxe anglaise « Boxe attitude »
- Comité départemental de handball
- Dojo de Foix
- Dojo de Verniolle
- Ecole de pêche Foix-Montgailhard
- Entente Athlétique Pays de Foix
- Judo club Saint-Paul-de-Jarrat
- Pays de Foix Basket
- Rythmique Club du Comté de Foix-Montgailhard (GRS)
- FAC Gym Foix
- Tennis club de Foix
- Tennis club du Pic
- Tennis club de Verniolle
- L'USF-Ecole de rugby Barguilhère – Pays de Foix Séronnais
- Comité Départemental de rugby
- Le Mouv Fuxéen (gym douce)
- Les Joyeux Pétanqueurs de Montgailhard
- Zumba Delphine Ariège
- Foix Canoë Kayak Eau Vives
- Tarascon Foix Volley-ball



**EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ET LES PRESTATAIRES**

- Arbosphère (grimpe d'arbres et éducation à l'environnement)
- Lien sauvage
- CIDFF Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
- Caméra au Poing
- Conseil citoyen de Foix
- Festival Résistances
- Foix Avenir (association des commerçants)
- Foix Terre d'Histoire
- L'accent (atelier d'écriture)
- Le Relais de poche
- Cirqu'en brousse
- Cirque catapulte
- La compagnie « Le théâtre de la terre »
- La Ligue de l'enseignement
- La Ressourcerie
- Association Naturaliste de l'Ariège et conservatoire d'espaces naturels d'Ariège
- Les Restos du Cœur
- L'APF France Handicap
- L'UNICEF
- L'Estive
- Le Relais de Poche
- Les Francas de l'Ariège
- PAAJIP Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention
- Pôle artistique et culturel du Petit Prince
- C.I.A Danse Country
- Service de pédiatrie du CHIVA
- Radio transparence
- Associations des parents d'élèves
- Vivre en harmonie 09
- Sophro Jolie (sophrologie)...





## **EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES SERVICES DES COLLECTIVITES**

- Bleu Printemps, résidence autonomie L'agglo Foix-Varilhes
- Centre Communal d'Action Sociale de Foix, Montgailhard et Saint-Paul-de-Jarrat
- Cuisine centrale de Foix
- EHPAD de Bellissen à Foix (maison de retraite et accueil de jour)
- EPHAD de Verniolle « Le château »
- Ludothèques L'agglo Foix-Varilhes (sites de Ferrières et de Varilhes)
- Médiathèques L'agglo Foix-Varilhes (sites de Foix, St Paul-de-Jarrat et Varilhes)
- Mairie de Foix (semaine olympique, classe/ALAE transplantée kayak..)
- Mairie de St Paul-de-Jarrat (projet jardin, CCAS..)
- Mairie de Montgailhard (projet CCAS...)



### ➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation des enfants à l'organisation du 12ème Festival des enfants (samedi 14 juin 2025). Les enfants sont acteurs du festival (projet d'enfants).
- Participation des enfants à la 1<sup>ère</sup> édition du Festival du jeu qui aura lieu à Varilhes les 23 et 24 avril 2025. La première journée sera ouverte à tous les publics de 3 à 11 ans. Et la 2<sup>ème</sup> journée sera réservée aux enfants qui fréquenteront ce jour-là les accueils de loisirs de L'agglo Foix-Varilhes.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglo Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

### **Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles**

*Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.*

*Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs*

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.

- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglomération Foix-Varilhes.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



## II. Présentation de la structure

### • Situation géographique de la structure

L'ALAE se situe dans l'école primaire de Lucien Goron qui accueille 162 élèves. Cette école est en plein centre-ville. Elle se situe à proximité de toutes les structures publiques (médiathèque, parc, commerces, administrations, monuments historiques...).

### • Public accueilli dans la structure, effectifs

Les enfants sont âgés de 6 à 12 ans et sont répartis ainsi :

- deux classes de CP/CE1,
- une classe de CE1/CE2,
- une classe de CE2,
- une classe de CM1,
- une classe de CM1/CM2,
- une classe de CM2
- une classe UP2A (Unité pédagogique pour élèves Allophones Arrivants) (le lundi et le jeudi),

Les enfants bénéficient de trois dispositifs :

- un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Intégration Scolaire),
- un dispositif « plus de maitres que de classes »,
- une classe orchestre pour le cycle 3.

Compte tenu de l'effectif important, le temps du midi est divisé en 2 services :

Lundi, mardi et jeudi :

1er service : CP/CE1 -CE2-CM/CME

2ème service : CP/CE1 -CE1/CE-CM1-CM2-UP2A

Vendredi :

1er service : CP-CE

2ème service : CM

Les enfants du dispositif ULIS et de la classe UP2A (scolarisés à Lucien Goron) seront répartis sur les services en fonction de leur classe d'inclusion ou de rattachement.

Cette répartition peut changer à chaque période.

Ce début d'année l'ALAE accueille en moyenne 136 enfants sur le temps du midi et 95 enfants sur le temps du soir

### • Description des locaux utilisés par l'ALAE

Nous disposons de :

- 2 réfectoires pour la cantine (partagés entre les deux groupes)

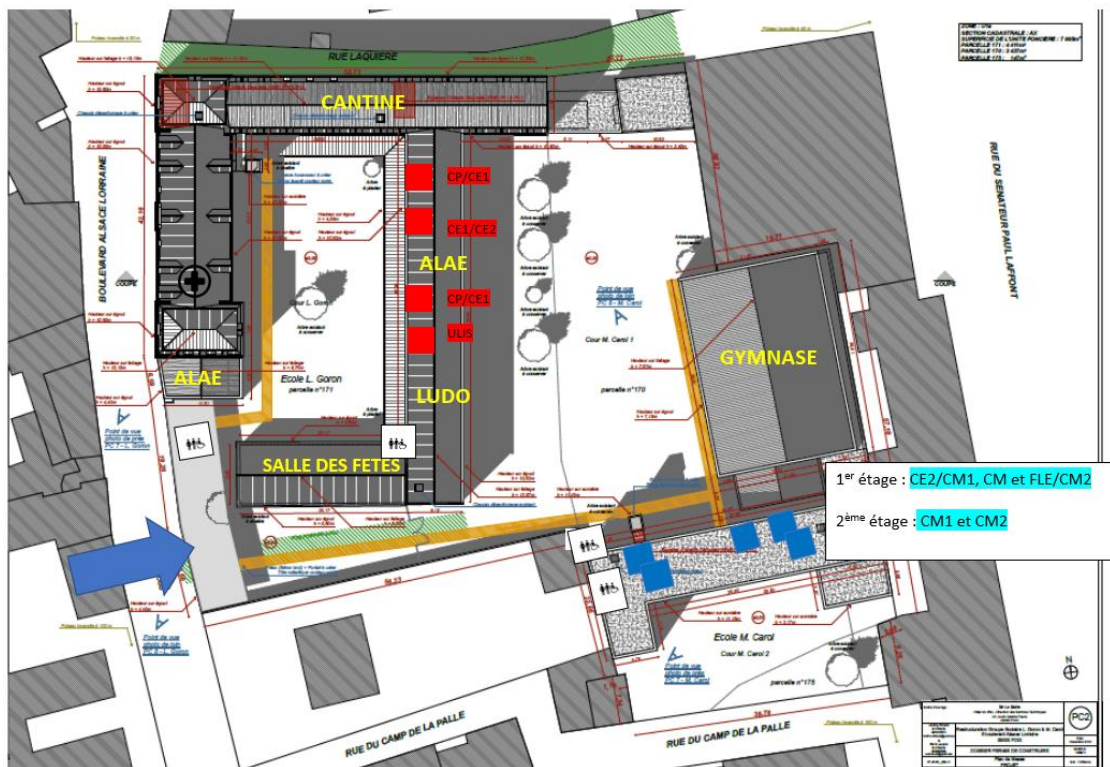
Côté Lucien Goron :

- 1 salle d'activité appelée salle ALAE (régie avec du matériel pédagogique) / bibliothèque
- 1 grande salle destinée à diverses activités corporelles appelée « salle des fêtes »
- 1 ludothèque / jeux d'imitations et constructions
- 1 salle informatique et de réunion

- 1 salle d'activité utilisée en fonction des projets spécifiques
- 1 cour de récréation
- 1 bureau, salle de réunion
- 1 blocs sanitaires
- 1 salle de repos

#### Côté Marie Carol

- 1 gymnase avec sanitaires
- 2 cours de récréation (dont une avec des traçages au sol pour athlétisme et sports collectifs, et l'autre en partie couverte)
- 1 blocs sanitaires



#### • L'accueil des enfants en situation de handicap

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;

- En se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.

### III. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée d'animateurs salariés de l'association Les Francas du Pays de Foix et d'animateurs salariés mis à disposition par la mairie de Foix.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE midi et soir.

Elle élabore le projet pédagogique et échange autour des différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Des réunions de préparation sont organisées. Au cours de ces réunions, les animateurs peuvent échanger, préparer et mettre en place des activités et faire un bilan sur l'organisation et la mise en place des activités...

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
<b>RIBEIRO Pascale</b>	Directrice	BPJEPS Loisirs tous publics	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h30
<b>ARNAUD Christine</b>	Animatrice	BAFA	Mairie de Foix	11h30/13h30	
<b>DONNEGER Mélanie</b>	Animatrice	Non diplômée	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00
<b>KERKOUR Yasmina</b>	Animatrice	BAFA	Mairie de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00
<b>LHAND Ali</b>	Animateur	BPJEPS Loisirs tous publics	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h30
<b>GUERIN Annie</b>	Animatrice	BAFA	Mairie de Foix	11h30/13h30	
<b>MAZET Louane</b>	Animatrice	CQP Animateur périscolaire	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h30
<b>REDONDO Roberto</b>	Animateur	BAFD CQP Animateur périscolaire	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00
<b>RICARDO Stéphanie</b>	Animatrice	CQP Animateur périscolaire	Les Francas du pays de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00
<b>SALAS Audray</b>	Animatrice	BAFA	Mairie de Foix	11h30/13h30	15h45/18h00

## L'équipe d'animation de l'ALAE

**Pascale  
RIBEIRO**



**Ali  
LHAND**



**Yasmina  
KEERKOUR**

**Annie  
GUERIN**

**Audray  
SALAS**

**Christine  
ARNAUD**

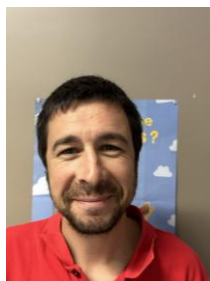


**Louane  
MAZET**

**Stéphanie  
RICARDO**

**Roberto  
REDONDO**

**Mélanie  
DONNEGER**



## IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et 15h45 à 18h30.

- **Description des différents temps**

Fonctionnement sur la journée :

Chaque animateur est responsable et garant du fonctionnement de son groupe : respect des règles, du cadre et du fonctionnement défini en équipe et /ou imposé par la direction.

1<sup>er</sup> service : Christine ARNAUD, Louane MAZET, Ali LHAND et Annie GUERIN

CP /CE1 : Mme MAURAND Isabelle : Louane MAZET

CP /CE1 : Mme BARROU : Christine ARNAUD (midi), Pascale RIBEIRO (soir)

CE1/CE2 : M. AGOSTINI Fabio/ Mme ESTEVE Valérie : Roberto REDONDO

Ulis Mme GRAND JACQUES Elisabeth : Annie GUERIN (midi), Louane MAZET (soir)

2<sup>ème</sup> service : Audray SALAS, Roberto REDONDO, Yasmina KERKOUR, Stéphanie RICARDO et Mélanie DONNEGER

CE2 : Mme JOURDAN Lauriane/ Mme DAUDE : Ali LHAND

CMI : Mme TECHENE Valérie : Yasmina KERKOUR

CMI/CM2 : Mme AGOSTI Laure / Mme DAUDE : Audray SALAS

CM2 : Mme SAURINE / Mme ESTEVE Valérie : Stéphanie RICARDO

Mme ECONOMIDES FLE (les lundis et jeudis) : Melanie DONNEGER

Cette organisation sera amenée à changer à chaque période en fonction de l'organisation et des projets.

Le soir : Yasmina KERKOUR, Audray SALAS, Ali LHAND, Roberto REDONDO, Stéphanie RICARDO et Louane MAZET.

Chaque animateur récupèrera son matériel : talkie-walkie et planche.

### LE MIDI

1<sup>er</sup> service : **Groupe 1** repas 11h30 et activités après.

2<sup>ème</sup> service : **Groupe 2** activités 11h30 et repas à 12h30.

11H30 : Chaque animateur prend en charge les enfants de son groupe qui restent à la cantine ou à la garderie. L'enseignant récupère ceux qui ne mangent pas afin de les conduire au portail et ramène à l'animateur les enfants qui n'auraient pas été récupérés par leurs parents. L'animateur fait l'appel devant ou en classe, en fonction des enseignants. Les enfants du temps garderie sont emmenés à un animateur du 2<sup>ème</sup> service.

Les enfants qui souhaitent aller aux toilettes sont accompagnés. Il se lavent les mains et rejoignent le reste du groupe.

### Pour ceux qui vont manger (rouge) :

Chaque animateur prend en charge son groupe (s'il ne mange pas au 1<sup>er</sup> service il attend d'être remplacé par un animateur). Les enfants vont se ranger sous les coursives pour rentrer dans le réfectoire. L'entrée se fait sans attendre afin de ne pas faire de gros attroupements. Après s'être lavé les mains, ils s'installent ou ils le souhaitent aux tables attribuées. Un responsable de table volontaire est désigné, c'est en général le seul enfant autorisé à se lever pour accomplir les tâches qui lui incombent (voir Annexe), Les étiquettes oranges, posées sur l'assiette, signalent la place des animateurs. Les animateurs sont repartis en fonction des lieux (lavabo, réfectoire, groupe d'enfants en attente, papier).

Après le repas : temps libre, cours (5/10 min). Au signal (coup de sifflet) un appel est fait, par classe, par un animateur. L'animateur rappelle au groupe les activités proposées (cf plannings), quand tout le monde a fait l'appel les enfants sont dirigés vers le point de rassemblement du lieu et ou de l'activité. L'animateur devra noter, sur une feuille libre, la liste nominative des enfants sous sa responsabilité, l'effectif sera communiqué par talkie-walkie à la directrice, il devra respecter le nombre maximum autorisé (1 animateur pour 18 enfants).

13h10 : pour les enfants qui mangent au 1<sup>er</sup> service et qui sont en activité, un temps calme est instauré sur chaque activité.

### Pour ceux qui vont en activités (bleu) :

Après un temps libre et au signal, les animateurs se répartissent aux points de rassemblement des activités. Le temps d'activité est organisé dans les lieux respectifs en fonction des plannings.

12h25 : rassemblement dans la cour côté gymnase afin de faire l'appel par classe, par un animateur. Puis les enfants sont dirigés, rangés en bas de l'escalier et attendent pour rentrer. Les animateurs sont repartis en fonction des lieux (lavabo, réfectoire, groupe d'enfants en attente, papier...).

Pour faire gagner du temps, le papier peut être distribué.

13H20 : les enfants seront remis aux enseignants dans la cour côté Marie Carol. S'il pleut, les enfants du 1<sup>er</sup> service sont gardés dans les espaces et ensuite conduits devant les classes à 13h27 afin de les confier à leur enseignant. Les autres sont conduits sous le préau côté Marie Carol.

## **LE SOIR**

Horaires ouverture portail : 15H45/16H00, 17H00/17H20, 17H40/18H00 18H20/18H30.

Comme le midi, les animateurs rejoignent leurs groupes respectifs afin de faire l'appel des enfants qui restent. Les enfants sont invités à récupérer leur goûter et à se diriger dans la grande cour côté Marie Carol, accompagnés de leurs animateurs respectifs. Les cartables restent « rangés » devant les classes (rouge) ou dans la salle des fêtes, devant leur étiquette.

Après le goûter, une répartition équitable sera effectuée sur les différentes activités (cf plannings), elles seront communiquées aux enfants pendant le goûter ou pendant le rassemblement en fonction de l'organisation des groupes.



L'animateur devra noter, sur une feuille libre, la liste nominative des enfants sous sa responsabilité, l'effectif sera communiqué par talkie-walkie à la directrice, il devra respecter le nombre maximum autorisé (1 animateur pour 18 enfants). Les temps d'activités seront menés dans les lieux respectifs.

A chaque ouverture des portails les animateurs organiseront leur activité afin d'être attentifs aux informations données au talkie-walkie. La directrice signalera aux animateurs le départ des enfants. Ils la rejoindront afin de pouvoir être conduits à leur famille au portail gris.

Les activités pourront être adaptées en fonction des effectifs.

18H25 : les enfants seront conduits vers le portail gris afin de rejoindre leurs parents.

- **Analyse de situation (constat, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)**

### **Analyse liée aux enfants**

En général nous avons noté que les enfants qui fréquentent l'ALAE participent volontiers à la vie de l'ALAE (au quotidien, aux activités...).

Les enfants ont du mal, en général, à comprendre des consignes simples.

Beaucoup d'enfants ont des soins (CMPP, CESAD, orthophoniste, ...) à proximité de l'école.

Quelques enfants vont à l'école de musique.

Ils ont en ce début d'année des jeux violents dans la cour.

Les plus petits sont en demande et participent à tout ce qui leur est proposé.

### **Constat lié aux enfants**

Nous souhaitons maintenir le cadre commun mis en place par l'ensemble de l'équipe et les enfants l'année passée.

Pour le midi tous les enfants ont les mêmes besoins mais pas le même rythme. Il est important de prendre en compte chaque temps et de les aménager en fonction des besoins de chacun. Effectivement les activités peuvent être avant ou après le repas, il est important de pouvoir adapter nos espaces et nos pratiques pour le bien-être de tous.

Il faudra mettre l'accent sur la coopération et prendre soin à encadrer les jeux libres.

### **Analyse liée à l'équipe enseignante**

L'équipe enseignante est très à l'écoute, disponible et accessible. Il existe une bonne communication au quotidien avec l'ensemble des animateurs. Tout de même il a été évoqué une réelle volonté de travailler ensemble. L'équipe enseignante est très reconnaissante du travail que peuvent fournir les animateurs auprès des enfants ainsi que leur rôle éducatif. Il existe un règlement commun avec les sanctions (voir annexe).

## Constat lié à l'équipe enseignante

L'équipe enseignante est très abordable et à l'écoute. Il faudra maintenir de bonnes relations et ainsi partager des projets. Il est important de continuer à les solliciter pour d'éventuels projets communs. Ils restent de bons conseils et sont cohérents avec ce qui est mis en place sur l'ALAE. Une communication quotidienne devra rester instaurée.

## Analyse liée aux parents

Les parents sont à l'écoute, souhaitent se mobiliser pour aider. Ils ont évoqué le souhait de mettre en place des projets dans l'école. Ils s'intéressent à ce que vivent leurs enfants pendant leurs journées.

## Constat lié aux parents

Nous devons, encore plus cette année, garder et privilégier la relation aux familles en les impliquant et les invitant, ponctuellement, à des évènements spéciaux. Il faut maintenir la communication sur les projets et sur le travail éducatif que mène l'équipe. Il faudra saisir toutes les opportunités qui se présentent pour impliquer les familles.

A l'issue de cette année les enfants seront capables de :

- Vivre en groupe.
- Coopérer.
- D'être autonomes dans leurs choix, leur façon de penser (faire seul).
- Respecter le cadre.



Le tableau ci-après développe un objectif éducatif principal en lien avec la situation initiale et les constats qui seront priorisés cette année par l'équipe d'animation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
<p><b>Objectif I :</b> Permettre à l'enfant de savoir vivre avec « l'autre ».</p>	<p>Permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre commun.</p> <p>Favoriser l'écoute chez l'enfant.</p> <p>Rester à l'écoute du rythme de chacun.</p>	<p>Maintenir et continuer à améliorer le règlement commun mis en place.</p> <p>Mettre en place un affichage ludique accessible à tous et impliquer les enfants à sa création (photo, panneaux, ...).</p> <p>Faciliter l'accès aux règles sur les différents lieux (cantine, salles d'activités, cour...).</p> <p>Mettre en place des groupes de parole (sirop- philo), ateliers d'expression (théâtre, danse...), boîtes à idées... afin de favoriser l'écoute et la prise en compte de chacun.</p> <p>Accompagner (attitude de l'animateur) chaque enfant au quotidien au respect de l'autre (attitude dans la cour, à la cantine, pendant l'activité...).</p> <p>Pendre le temps d'écouter l'enfant afin d'être le plus juste.</p> <p>Adapter les espaces aux besoins et au rythme de chacun.</p> <p>Mettre en place des activités adaptées au temps de la journée (midi et soir).</p>

Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>

Nous poursuivrons notre réflexion et la remise en question de nos pratiques afin de pouvoir prendre en compte les besoins de chaque enfant pendant la pose méridienne mais également le soir, et ainsi améliorer les conditions d'accueil sur le temps de la journée à « l'école ». En cette période particulière qui ne permet plus aux parents de rentrer dans nos locaux, nous mettons en place de nouveaux outils pour leur permettre de partager, autrement, la vie de leurs enfants à l'ALAE.

## V. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents affichage et téléchargeable sur le site internet [www.lesfrancasdupaysdefoix.com](http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com).

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le seront pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

**Cette année nous avons décidé d'orienter nos projets autour de « nous, notre ville, notre planète ».**

Nous nous attacherons à mettre en place des projets innovants afin de permettre à chacun de trouver sa place, à l'école, dans sa ville, sur sa planète.

Nous avons donc découpé l'année en différentes périodes afin de permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer par : la musique, le langage, le corps et également grâce au visuel.

## VI. Evaluation

L'évaluation se fera sous différentes formes et lors de différents temps :

- Lors des « temps informels » (avant ou après l'ALAE) entre les animateurs afin de « débriefier » sur ce qui s'est passé pendant l'ALAE. Ce sera l'occasion de faire le point sur le comportement des enfants, les activités menées...
- Lors de chaque réunion un temps « bilan d'activités » et ressentis est prévu. C'est l'occasion de revoir ce qui ne fonctionne pas, les détails à améliorer, les problèmes éventuels, que ce soit dans l'équipe, auprès des enfants ou concernant les projets d'activités.
- Lors d'entretiens individuels entre le directeur et les animateurs ALAE à raison au moins 2 fois dans l'année.
- Ressenti des enfants sur les temps liés à la prise de parole.
- A la fin de chaque période, une réunion sera consacrée à faire le bilan de ce qui a été mis en place afin de vérifier si les objectifs que nous nous étions fixés ont été tenus et, le cas échéant, de comprendre pourquoi ils ne l'ont pas été. Le dernier bilan sera également l'occasion de préparer la rentrée suivante en se basant sur ce qui « reste à améliorer ».
- L'équipe tient compte également des retours qui sont faits par l'équipe enseignante et par les parents lors des conseils d'école.

Ce sont les colonnes « Critères » et « Indicateurs » du tableau ci-après qui vont nous permettre de réaliser cette évaluation.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
<p><b>Objectif I :</b> Permettre à l'enfant de savoir vivre avec « l'autre ».</p>	<p>Permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre commun.</p> <p>Favoriser l'écoute chez l'enfant.</p> <p>Rester à l'écoute du rythme de chacun</p>	<p>L'enfant connaît les règles.</p> <p>L'enfant respecte les règles.</p> <p>Les règles et/ou consignes ne sont pas répétées.</p> <p>L'enfant sait répéter ce qui lui est demandé.</p> <p>L'enfant sait prendre en compte l'autre.</p> <p>Les espaces sont adaptés aux besoins des enfants.</p> <p>Mettre en place des activités adaptées au temps de la journée (midi et soir).</p>	<p>Tous des enfants ont pris connaissances des règles de vie (lecture). La majorité des enfants savent répéter l'ensemble des règles.</p> <p>Peu de conflits. Peu de violences physiques. Peu de violences verbales. Peu de sanctions mises en place.</p> <p>Les règles ne sont pas répétées plus d'une fois à chaque activité.</p> <p>Tous les enfants savent répéter ce qui leur est demandé. Tous les enfants savent reformuler la demande.</p> <p>La majorité des enfants savent écouter leurs copains avant d'agir. La majorité des enfants savent exprimer leurs sentiments à l'autre. La majorité des enfants sont attentifs à l'autre.</p> <p>Au moins un espace détente est mis en place. Au moins un espace lecture est mis en place. Au moins un espace « activités libres » est mis en place.</p> <p>Un temps de retour au calme est instauré après chaque activité. Toutes les activités sont adaptées aux besoins de chacun. Toutes les activités sont adaptées en fonction du rythme de chacun.</p>

## VII. Communication

### **La communication interne destinée aux équipes d'animation**

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

### **La communication externe destinée aux familles**

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALAE et ALSH, Festival des enfants...

### **La communication en direction des enfants**

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités aux pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

### **La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs**

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.



## VIII. Annexes

# Règlement commun de l'école

*« La liberté de chacun s'arrête où commence celle d'autrui. »*

DROITS	DEVOIRS	SANCTIONS/ REPARATIONS
A) Chacun a le droit d'être en sécurité à l'école : <ul style="list-style-type: none"><li>• dans la classe</li><li>• en EPS</li><li>• en récréation</li><li>• à l'ALAE</li></ul>	1) On ne doit pas bousculer ou pousser , en particulier dans les lieux dangereux.	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)
	2) On ne doit pas frapper ses camarades. En cas de problème, on en parle à l'adulte présent.	Sanctions/réparations type 3
	3) On ne doit pas jouer à des jeux violents ou dangereux.	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)

DROITS	DEVOIRS	SANCTIONS/ REPARATIONS
B) Chacun a le droit d'être respecté à l'école.	1) On doit respecter les adultes et leur parler poliment.	Sanctions/réparations type 3
	2) On n'insulte pas ses camarades, on ne prononce pas de paroles blessantes.	Sanctions/réparations type 3
	3) On ne se moque pas de ses camarades à l'ALAE, en classe, en récréation...	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)
	4) On ne vole pas les affaires de ses camarades (matériel, goûter, vêtements...)	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)
	5) On doit respecter le matériel, les locaux (salles de classe, salles d'activités, cour, cantine, WC...) utilisés par tous.	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)



<b>DROITS</b>	<b>DEVOIRS</b>	<b>SANCTIONS/ REPARATIONS</b>
C) Chacun a le droit d'apprendre en classe, de participer tranquillement aux activités de l'ALAE et de la garderie.	1) On doit écouter les consignes données par les adultes.	Sanctions/réparations type 1 (et type 2 ou 3 si cela se répète)
	2) On ne parle pas en même temps que les adultes ou ses camarades et on s'écoute.	Sanctions/réparations type 1 (et type 2 si cela se répète)
	3) On se concentre sur le travail à faire .	Sanctions/réparations type 1 (et type 2 si cela se répète)
	4) On ne crie ni en entrant ni en sortant en classe .	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)
	5) On doit permettre à ses camarades d'écouter, de travailler tranquillement .	Sanctions/réparations type 2 (et type 3 si cela se répète)

*Ce règlement commun garderie/ALAE/école vient en complément au règlement intérieur de l'école. Il permet de le rendre plus compréhensible aux élèves.*

## Sanctions/réparations prévues

### Sanctions/réparations type 1

- avertissement par l'animateur, l'enseignant ou autre adulte
- recopier tout ou partie du règlement
- suppression d'une partie de la récréation ou de l'activité
- mot aux parents
- convocation des parents par les animateurs, les enseignants, la directrice de l'ALAE ou le directeur de l'école

### Sanctions/réparations type 2

- réfléchir et rédiger un mot d'excuse
- recopier tout ou partie du règlement
- participer à la réparation des dégâts commis
- suppression d'une partie de la récréation ou de l'activité
- suppression d'une sortie ou d'une activité
- convocation des parents par les animateurs, les enseignants, la directrice de l'ALAE ou le directeur de l'école
- exclusion temporaire de la cantine, de l'ALAE  
(sur décision de M. le Maire )

### Sanctions/réparations type 3

- réfléchir et rédiger un mot d'excuse
- suppression d'une partie de la récréation ou de l'activité
- suppression d'une sortie ou d'une activité
- mot aux parents
- convocation des parents par les animateurs, les enseignants, la directrice de l'ALAE ou le directeur de l'école
- exclusion temporaire ou **définitive** de la cantine, de l'ALAE  
(sur décision de M. le Maire )
- à titre exceptionnel radiation de l'école et inscription dans une autre école de la même commune (à la demande de M. l'Inspecteur d'Académie)

# LA CANTINE

## **En général**

- ⇒ On ne mange pas avec les doigts (sauf radis...)
- ⇒ On se tient correctement
  - Droit sur sa chaise (attention aux coudes)
  - Face à son assiette
  - Les 2 mains sur la table
  - Les cheveux attachés
  - Les couverts sont tenus correctement
  - On ne se balance pas
- ⇒ On ne court pas dans la cantine
  - Les enfants ne se déplacent pas avec la vaisselle qui se casse.
- ⇒ Je dois être poli : respect de tous (adultes et enfants)
- ⇒ La corbeille de pain est récupérée par le responsable à la demande de la table et le « supplément » est distribué par l'animateur.
- ⇒ Le pain sert à saucer.
  - On ne se sert pas systématiquement.
  - C'est un accompagnant.
  - Il est toléré à la fin du repas si encore faim.
- ⇒ Eau : on peut se servir dès qu'on est assis.
- ⇒ Chacun se sert et doit goûter à tout (mais n'est pas obligé de finir).
- ⇒ On fait le silence après avoir débarrassé, avant le dessert.
- ⇒ Les enfants attendent que toute la table soit servie avant de commencer à manger (sauf pour le plat chaud).

## **Le responsable de table**

### **Missions/Rôles :**

- ⇒ Il se sert en 1er l'entrée et le dessert.
- ⇒ Il va chercher l'eau et le pain.
- ⇒ Il débarrasse les plats et les couverts (dans godet) sur le chariot (poser le godet tel quel).
- ⇒ Il est garant de la propreté de sa table (dessus, dessous).
- ⇒ Il est garant du tri des déchets.

### **Choix du Responsable :**

- ⇒ Par le jeu (Petit bac, lettres, couleurs).

### **L'animateur est garant**

- ⇒ De cette mise en place (respect des règles ci-dessus).
- ⇒ Du choix du responsable de table (pour ses tables)  
Le responsable de table doit être volontaire et/ou désigné (au sort, jeu...) ou sollicité par un adulte s'il ne l'a jamais fait.